



Juin 2015

Synthèses n° 2015/269

Les cours des vins d'appellation sont orientés à la baisse depuis 2014

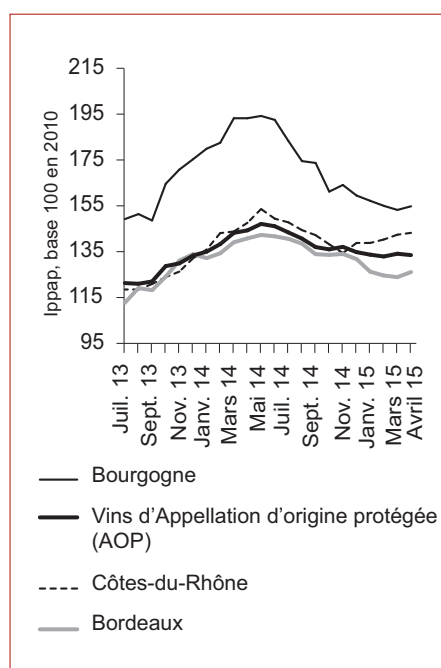
Les prix des vins d'appellation d'origine protégée (AOP) sont orientés à la baisse depuis le mois de mai 2014, tout en restant à un haut niveau. Cette baisse relative s'inscrit dans un contexte de hausse des disponibilités, suite au niveau élevé de la récolte 2014 et à la diminution des volumes exportés de vins d'appellation, hors champagne. Cependant, au premier trimestre 2015, les volumes AOP exportés progressent vers certains pays tiers, notamment à destination de la Chine. Pour la campagne 2014/2015, les prix des vins hors appellation restent dynamiques.

Malgré leur fléchissement récent, les prix des vins d'appellation d'origine protégée se maintiennent à un niveau élevé

Sur les neuf premiers mois de la campagne 2014/2015, entre août 2014 et avril 2015, les prix des vins d'appellation hors champagne, mesurés par l'indice des prix des produits agricoles à la production, augmentent de 2 % par rapport à la même période de la campagne précédente et de 21 % par rapport à la moyenne de ces mêmes mois sur les cinq dernières campagnes. Ils sont cependant en baisse depuis mai 2014 et sont même passés en dessous du niveau de l'année précédente en février 2015. Ils demeurent toutefois à un niveau élevé.

Pour l'appellation Côtes-du-Rhône, les prix sur les neuf premiers mois de la campagne 2014/2015 progressent de 6 % comparés aux mêmes mois de la

Les prix à la production des vins d'appellation sont orientés à la baisse



Source : Insee

campagne précédente et de 23 % par rapport à la moyenne des cours 2009-2013. Les prix des vins d'Anjou, de Saumur et de Touraine enregistrent même un bond de 15 % sur un an sur la même période.

En revanche, les cours des vins de Bordeaux stagnent comparés à la même période de 2013. Ils sont, cependant, 19 % au-dessus de la moyenne des prix des cinq dernières campagnes. Quant aux prix des vins de Bourgogne, ils reculent de 7 % sur un an, tout en se maintenant encore au-dessus de la moyenne sur cinq ans (+ 26 %).

La baisse mesurée des prix des vins AOP depuis mai 2014 s'explique par des disponibilités en hausse (+ 3 % sur un an), à la suite de la forte augmentation de la production sur un an (22 millions de hl après 18,8 en 2013, soit + 17 %) et par la diminution des volumes exportés en 2014.

La récolte 2014 s'élève à 47 millions d'hectolitres

Catégories de vins	2014	2014/2013 (%)	2014/moyenne 2009-2013 (%)
Vins AOP	22 012	17	4
Vins pour eaux-de-vie	8 475	9	8
Vins IGP	12 730	1	0
Autres vins* (dont vins sans IG)	3 877	21	1
Total vins	47 094	11	3

* y compris volumes en dépassement de plafond.

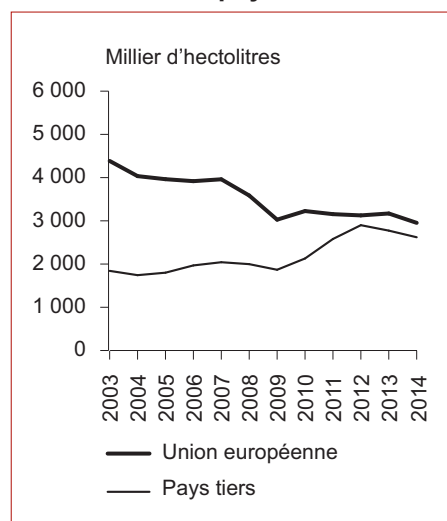
Source : Douanes (déclarations de récoltes)

Les exportations de vins AOP tranquilles se replient tout en restant à un haut niveau en 2013 et 2014

	Volume 2014 (1 000 hl)	2014/2013 (%)	Volume 2013 (1 000 hl)	2013/2012 (%)
Total vins	14 412	- 1	14 571	- 3
Vins AOP tranquilles	5 573	- 6	5 943	- 1
dont vins de Bordeaux	2 092	- 9	2 374	- 3
dont vins de Bourgogne	567	- 12	662	- 2
Champagne	1 040	5	989	- 2
Autres vins tranquilles	7 184	2	7 041	- 5
Vins IGP tranquilles	3 922	1	3 865	- 1
Vins sans IG tranquilles	3 262	3	3 175	- 8
dont vins avec mention de cépage	1 152	- 2	1 177	- 8
dont vins sans mention de cépage	2 110	6	1 999	- 8

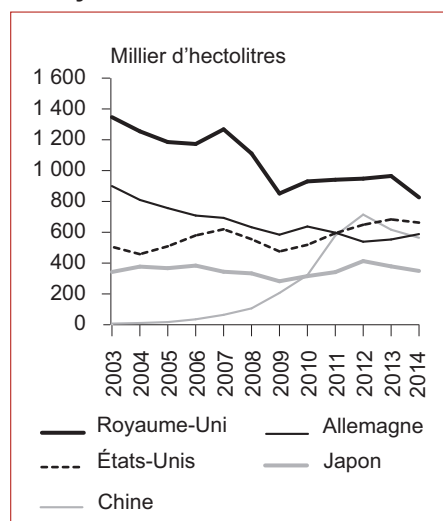
Source : DGDDI (Douanes)

En 2014, les exportations de vins AOP tranquilles reculent vers l'UE comme vers les pays tiers



Source : DGDDI (Douanes)

Recul des exportations de vins AOP tranquilles vers le Royaume-Uni

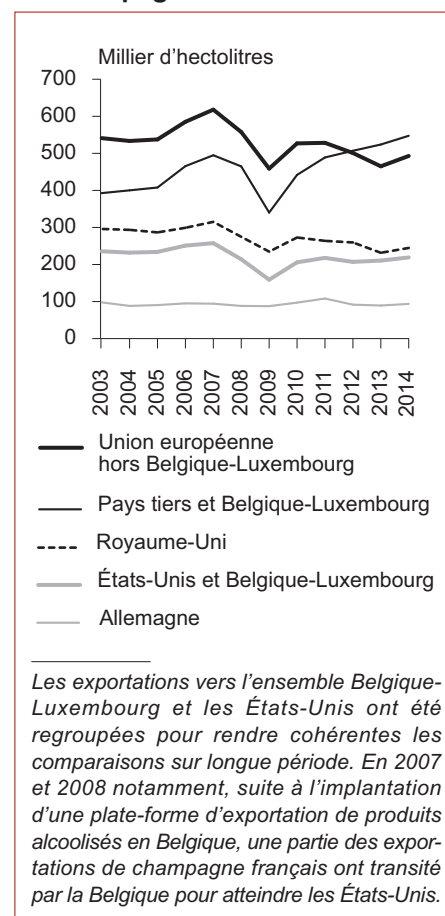


Source : DGDDI (Douanes)

Après deux ans d'érosion des exportations de vins AOP, une légère amélioration se dessine au 1^{er} trimestre 2015

En 2014, les exportations de vins tranquilles AOP régressent de 6 % sur un an en volume et de 8 % en valeur. Elles se rétractent vers l'UE (- 7 % en volume) et notamment à destination du Royaume-Uni (- 14 % en volume et - 27 % en valeur). En revanche, elles progressent vers l'Allemagne : + 6 % en volume. Vers les pays tiers, les volumes reculent de 6 %, en particulier vers l'Asie. Cette diminution atteint 7 % pour le groupe « Chine, Hong Kong, Singapour et Taiwan », après un retrait déjà marqué en 2013. En Chine, la campagne de lutte anti-ostentatoire lancée par le gouvernement a pu impacter la consommation de ce type de vins mais le déstockage du négoce de ce groupe a pu également ralentir les achats. Vers le Japon, la baisse atteint 8 %. À destination des

Augmentation des exportations de champagne en 2014



Source : DGDDI (Douanes)

États-Unis, la diminution est moins prononcée (- 3 %). Les principaux vins d'appellation concernés par cette baisse des exportations sont ceux de Bordeaux rouge (- 10 % sur un an, à destination essentiellement de la Chine et du Royaume-Uni) et de Bourgogne blanc (- 15 % sur un an, vendus principalement à l'Union européenne).

Sur le premier trimestre 2015, les exportations de vins tranquilles AOP régressent de 7 % en volume sur un an, mais restent stables en valeur. Ces vins accentuent leur recul dans l'UE (- 11 % en volume et - 5 % en valeur), avec une chute de 12 % en volume au Royaume-Uni (seulement - 2 % en valeur) et de 3 % en volume en Allemagne (+ 1 % en valeur). Vers les pays tiers, le recul des volumes s'atténue au premier trimestre 2015 (- 2 % sur un an), sous l'effet d'une hausse des volumes exportés vers le groupe « Chine, Hong Kong, Singapour et Taiwan » (+ 4 %) et vers les États-Unis (+ 1 %). Les exportations à destination du Japon baissent dans les mêmes proportions qu'en 2014 (- 8 %). En valeur, les volumes AOP exportés vers les pays tiers gagnent 3 %.

Une bonne tenue des exportations des vins en 2014 hors vins tranquilles d'appellation

Les volumes exportés des autres vins tranquilles augmentent en 2014 (+ 2 %). Sur un an, les vins IGP et sans IG gagnent respectivement 1 % et 3 % en volume ainsi que respectivement 3 % et 6 % en valeur. Parmi les exportations de vins sans IG, c'est la catégorie « sans mention de cépage » qui progresse le plus (+ 6 % en volume et + 10 % en valeur).

S'agissant du champagne, les exportations progressent en volume (+ 5 %) et en valeur (+ 8 %) en 2014 par rapport à 2013. La hausse des exportations concerne aussi bien l'Union

européenne que les pays tiers (+ 5 % chacun).

En 2014, les exportations de Cognac diminuent de 5 % en volume, comparé à 2013 et de 8 % en valeur. La baisse des volumes concerne plus particulièrement l'Union européenne (- 9 %), la Chine (- 27 %) et Singapour (- 17 %). À destination des États-Unis, les exportations sont néanmoins soutenues (+ 12 %).

Au 1^{er} trimestre 2015, les autres vins tranquilles enregistrent une baisse des volumes exportés (- 3 %) mais une augmentation en valeur (+ 5 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2014. Les vins IGP exportés poursuivent leur progression en volume (+ 1 %) tandis que les volumes des vins sans IG reculent (- 7 %). Ces derniers gagnent toutefois 2 % en valeur. Parmi les exportations de vins sans IG, c'est la catégorie avec mention de cépage qui régresse le plus en volume (- 12 %), tout en restant stable en valeur.

Au premier trimestre 2015, les volumes exportés de Cognac augmentent de 5 % comparés à la même période de 2014. Ils régressent à destination de l'Union européenne (- 9 %), mais cette baisse est plus que compensée par les volumes exportés vers la Chine, en redressement très important (+ 93 %). Les volumes à destination de la Chine au premier trimestre ne représentent toutefois que 15 à 20 % des volumes exportés totaux annuels.

Ventes en vrac en hausse pour les vins IGP rouges, en baisse pour les vins sans IG

Sur les neuf premiers mois de la campagne 2014/2015, les volumes des transactions de l'ensemble des vins en vrac avec Indication géographique protégée (IGP) dépassent ceux de la campagne précédente, pour la même période, d'après les données collectées par FranceAgriMer.

Sur les neuf premiers mois de la campagne 2014/2015, les échanges de vins IGP rouges-rosés progressent de 3 % sur un an, tandis que ceux de vins blancs augmentent de 2 %. À l'inverse, les volumes des vins sans IG, aussi bien rouges que blancs échangés, diminueraient par rapport à la campagne précédente (respectivement - 15 % et - 5 %). La présence de stocks très faibles dans cette catégorie en début de campagne 2014/2015, à 1,3 million d'hl (- 21 % par rapport au niveau de la campagne 2013/2014, déjà faible à 1,7 million d'hl) pourrait expliquer ce recul. Les volumes échangés de vins sans IG hors cépage sont à l'origine de cette baisse (- 19 %) alors que ceux des vins avec mention de cépage sont stables sur un an. Ces évolutions correspondent à l'essentiel de la campagne, pour un volume cumulé représentant 85 % en moyenne par rapport à l'ensemble d'une campagne.

Fermeté des prix des vins hors appellation

Sur les neuf premiers mois de campagne, les prix des vins IGP et sans IG augmentent (respectivement + 14 % et + 13 %), toutes couleurs confondues, par rapport à la même période de la campagne précédente. Les prix de toutes les couleurs des vins augmentent : vins blancs sans IG (+ 11 %, à 7,37 €/°hl), vins rouges sans IG (+ 14 %, à 6,32 €/°hl), vins blancs IGP (+ 14 %, à 8,23 €/°hl) et vins rouges IGP (+ 15 %, à 7 €/°hl).

Cette hausse des prix découle des faibles disponibilités de début de campagne (- 4 % sur un an), essentiellement expliquées par un niveau bas des stocks et une bonne tenue des volumes exportés en 2014.

Sources et définitions

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), au niveau de la première commercialisation, Ces données sont issues des contrats de vins en vrac suivis par FranceAgriMer www.franceagrimer.fr/.
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : www.douane.gouv.fr/.
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Définition

- Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « La récolte viticole est estimée au 1^{er} novembre à 46,5 millions d'hectolitres, en hausse par rapport à 2012 et 2013 », Infos rapides Viticulture n° 5/5, novembre 2014
- « En 2014, les cours des vins se situent à un niveau supérieur à ceux des années passées », Synthèses n° 2014/254, décembre 2014
- « Foncier viticole : les appellations les plus prestigieuses tirent les prix des vignes à la hausse », Synthèses n° 2014/239, juin 2014

Pour nous contacter : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes, abréviations, définitions

Vins tranquilles : tous les vins qui ne sont pas effervescents

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : vins à indication géographique protégée

VSIG : vins sans indication géographique

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations

Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production

SAA : statistique agricole annuelle, Agreste (données historiques de productions et de surfaces)

OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurent Bernadette
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr